

noir que trois autres bandes, dont une moins marquée en deçà; oreilles grandes, pointues, fauve isabelle en dessus et terminées de noir, blanches en dedans. Une touffe de longs poils brun noirâtre en dessous des pattes, analogue à celles qu'ont certaines espèces de Gerboises sous les doigts. Pelage plus doux et plus soyeux que dans les autres Chats, ayant de l'analogie avec celui du *F. ennæcus arabicus*.

Longueur totale du corps . . . .	45 cent.
d° de la queue. . . .	28
Hauteur de la partie antérieure. . . .	29
d° de la postérieure . . . .	30

Nous avons rencontré cette belle et intéressante espèce dans les environs de Négonça (Sahara), dans une localité très-aride, où quelques touffes de plantes interrompent rarement la triste uniformité des sables, pendant une excursion que nous fîmes avec le chef d'escadron Marguerite, auquel nous nous faisons un vrai bonheur de la dédier, en reconnaissance de notre sincère attachement pour la bienveillance qu'il nous a toujours témoignée, et auquel nous devons d'avoir rapporté une collection assez nombreuse d'objets rares et encore inconnus. Espérons que les amis des sciences naturelles voudront bien, en reconnaissant la validité de cette espèce, lui conserver le nom que nous lui imposons.

Quant aux mœurs, la curieuse particularité des pattes nous indique assez que cet animal cherche dans les sables arides les petits mammifères qui forment la base de sa nourriture, et plus probablement celle des rongeurs que nous y avons rencontrés.

DESCRIPTION DE LONGICORNES NOUVEAUX du vieux Calabar, côte occidentale d'Afrique; par M. Aug. CHEVOLAT.  
(Suite. — Voir 1857, p. 166.)

79. *Hamaticherus nitidipennis*, alatus, niger, nitidus; capite an-

tice trinodoso, carinula sulcata inter oculos; antennis, 1<sup>o</sup> articulo elongato, rubro, 2-4 nigris, sequentibus fuscis, planatis, angulatis; thorace transverso, valde polito, antice posticeque recto et bis plicato, angulo laterali medio, valido, obtuso; scutello opaco semi-rotundato; elytris punctulatis, viridibus, ad latera violaceo-micantibus, recte truncatis; corpore nigro-fuscescenti leniter, et in pectore, dense pubescente; abdomine nitidiore; femoribus (basi et apice exceptis) tibisque in dimidia parte apicali rubris. — L., 23 m.; l., 7 1/3 m.

Cette espèce ressemble, par ses belles couleurs, aux *Ham. viridipennis*, Hope, et *chloropterus*, nobis; elle se rapproche, par la forme des antennes et la structure du corps, aux *H. gigas*, F., et *humeralis*, White. Noir. Tête offrant trois tubercules en avant et une petite côte entre les yeux, laquelle est sillonnée en arrière; rétrécie en arrière en sorte de cou transverse; chargée, sur cette partie, d'une ponctuation mal déterminée et transversalement rugueuse. Antennes à premier article épais, allongé, rugueux, rouge, obscur au sommet, deuxième très-petit, troisième et quatrième renflés à l'extrémité, tous trois noirs, suivants bruns, aplatis et anguleux d'un seul côté. Corcelet transverse, très-poli et finement pointillé, droit en avant, subitement étranglé et muni de deux bourrelets entremêlés de deux à trois sillons; base presque droite, arquée seulement vers les angles (ceux-ci sont faiblement recourbés et acuminés); elle présente également deux plis, mais l'anérieur s'arrondit en cintré vers l'écusson; épine latérale forte et obtuse, inégale en dessus et fortement impressionnée en marge. Écusson semi-arrondi, noirâtre. Élytres plus larges que le corcelet, trois fois et demie aussi longues, subparallèles, cependant un peu élargies aux deux tiers, tronquées carrément à l'extrémité; leur surface est couverte d'un pointillé fin; elles sont d'un beau vert brillant qui se convertit en violet éclatant vers les côtés. Base déprimée, épaules saillantes et arrondies. Corps, en dessous, d'un brun noirâtre, plissé transversalement sous le prothorax, couvert d'un duvet dense, mais léger sous la poitrine, avec l'abdomen plus brillant, surtout sur la bor-

dure des segments. *Cuisses*, à l'exception de la base et du sommet, et *jambes*, sur leur moitié postérieure, d'un rouge orangé. *Tarses* d'un brun jaunâtre. M. Andrew Murray n'a reçu que deux exemplaires de cette magnifique espèce, et il a bien voulu me sacrifier le second.

80. *Callichroma obscuricorne*. Simillimum *Call. afre*, F., differt ab illo statura, capite, thorace elytrisque brevioribus : his ad apicem latiusculis, subparallelis in sutura aureo-viridibus necnon albicantibus.

Alatum, punctatum, viride; capite antice subquadratum ad latera sulcato et marginato, yage et fortiter punctato, sulco frontali longiore; palpis, labio pedibusque rubris; mandibulis apice, oculis antennisque nigris; thorace transverso, rugis integris parvis tecto, punctulato, antice posticeque recto et late constricto, ad basin canaliculato, aureo, costula recta superposita, spina laterali validiuscula acuta; scutello triangulari, producto, aurato; elytris viridi-obscuris, singulatim rotundatis; pectore et abdomine viridi-albicantibus, subsericeis. — L., 20 m.; l., 5 1/2 m.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Call.* (Cerambyx) *Afer*, F.; néanmoins plusieurs différences notables l'en séparent, telles que : ensemble, tête, corselet et élytres plus courts; ces dernières ne vont pas en diminuant, mais sont parallèles, et, au lieu d'être d'un vert tirant sur le blanc, il est d'un vert cuivreux; ensuite les antennes, au lieu d'être ferrugineuses, sont noires. *Tête* en carré long, grossièrement et inégalement ponctuée, sillonnée et marginée le long des yeux; sillon situé entre les antennes un peu plus prolongé en arrière. *Palpes*, *lèvre* et *pattes* rouges. *Mandibules* à l'extrémité, *yeux* et *antennes* noirs; celles-ci sont à peine plus longues que le corps, sillonnées sur la longueur, couvertes d'une légère villosité noire en dessous; les septième à dixième articles sont faiblement anguleux au sommet. *Corselet* droit en avant et en arrière, et largement resserré; il est relevé sur les bords antérieur et postérieur, avec la base dorée et précédée d'une petite côte transverse droite. Sa surface est chargée de rides fines transverses qui ne sont ondulées que vers la partie posté-

rieure ; un pointillé fin et brièvement poilu se remarque particulièrement vers le milieu antérieur ; épine latérale assez robuste, lisse et traversée, à sa base, par un sillon. *Écusson* triangulaire, aigu, d'un cuivreux un peu doré. *Élytres* d'un vert foncé soyeux, coupées et obtuses sur le dehors de l'épaule, ayant la bande suturale nettement tracée et d'un vert doré cuivreux. *Corps*, en dessous, d'un vert blanchâtre soyeux. Les quatre cuisses antérieures sont brusquement renflées au milieu, médianes offrant deux carènes et une fossette allongée ; jambes également carénées sur la totalité de la longueur.

Ce type, qui fait partie de ma collection, m'a été donné par M. Andrew Murray.

81. *Æmona pilosella*. Alata, nigra, crebre punctata, pilis brevibus inflectis cinereis sat dense vestita ; palpis ferrugineis ; antennis dimidio corporis longitudine (fœm.) ; thorace elongato, ovali ; elytris thorace sesqui latioribus, triplo longioribus, singulatimque in apice rotundatis ; femoribus clavatis, ad imum infra breviter canaliculatis ; corpore punctulato, tenuiter piloso. — L., 15 m. ; l., 4 1/4 m.

Noire, ponctuée, couverte, en grande partie, d'un poil cendré, le plus souvent arqué ou incliné. *Tête* avancée, arrondie, à ponctuation fine, inégale, un peu ruguleuse ; cependant elle est lisse en arrière des yeux, mamelonnée entre les antennes et couverte, en avant, d'un duvet cendré plus dense. *Palpes* courts, ferrugineux, à dernier article plus fort, légèrement renflé et tronqué en avant. *Mandibules* petites, arquées, lisses ; *yeux* moyens, faiblement échancrés en dessus. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps, faiblement pubescentes, de onze articles, premier, troisième, cinquième à onzième, presque égaux en longueur, deuxième court, quatrième de moitié moins long que le cinquième. *Corselet* ovalaire, arrondi sur le côté, droit aux extrémités, un peu rétréci du côté de la tête et atténué près de l'angle postérieur ; il est inégal et ponctué en dessus. *Écusson* assez grand, semi-arrondi, lisse. *Élytres* ayant une fois et demie la largeur du

corselet, trois fois aussi longues, élevées et à angle obtus sur le dehors de l'épaule, déprimées longitudinalement sur la base, en regard de l'angle postérieur du corselet, arrondies sur chaque extrémité. Quelques petits tubercules sur l'épaule. *Cuisses* assez fortement et subitement renflées, évasées à leur extrémité inférieure. *Jambes* droites, faiblement élargies à leur terminaison et munies d'un petit ergot qui est peu apparent. *Corps*, en dessous, légèrement pubescent et pointillé. Femelle. Unique. Collection Murray.

La plupart des espèces de ce genre ont été désignées sous les noms génériques : *Hesperophanes*, Dejean (partie), Fairmaire, *Nictipeta*, Esch., *OEmona*, *Arhophalus*, New., et *Diatomocephala*, Bl<sup>d</sup>.; elles sont aussi fort rapprochées des *Ceresium* de New.

82. *Batocera Wyliei*, fusca; capite impunctato anguste sulcato; antennis infra breviter spinosis, cinereis sed ad basin infuscatis; thorace transversim sinuoseque decies sulcato, spina laterali valida; elytris convexis, parallelis, a basi usque versus medium nigro-tuberculatis, maculis irregularibus plurimis cervinis, media majore, spina humerali et suturali aciculatis, limbo marginali nigricante; pedibus corporeque infra (cum vitta laterali leucophœa) fusco-plumbeis. — L., 55 m.; l., 18 m.

Voisine de la *B. rubus* (*Lamia*), F., mais bien moins large et surtout plus allongée d'élytres. D'un fauve cendré plus ou moins obscur. *Tête* imponctuée, coupée droit en avant, profondément évasée en dessus, avancée et relevée par le bas, étroitement sillonnée. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Lèvre* étroite, transverse, jaunâtre. *Antennes* de la longueur du corps, ponctuées, aplaties en dessus et cendrées, premier article obscur, fort, renflé au sommet, coupé obliquement et chargé d'aspérités tuberculeuses du côté extérieur, deuxième très-court, troisième fort long, muni en dessous, ainsi que sur les quatrième à huitième, de petites épines aiguës qui diminuent, tant en nombre qu'en longueur, vers les derniers. *Corselet* un peu

plus étroit que haut, droit et arrondi cylindriquement en avant, profondément bisinué en arrière, obscur sur ses bords, offrant une dizaine de sillons transverses, la plupart sinueux; les trois de la base sont seulement droits; épine latérale très-robuste, aiguë, noirâtre et marquée d'une forte impression à sa base. *Écusson* grand, subconique, bien qu'arrondi. *Élytres* allongées, étroites, parallèles, convexes, chargées de tubercules noirs, aplatis, lisses depuis la base jusque vers le milieu. Ceux-ci deviennent plus petits et nombreux vers leur limite; une grande tache d'un cendré jaunâtre irrégulière apparaît au delà et s'étend davantage du côté de la suture, d'autres taches plus petites et de même couleur sont dispersées çà et là jusqu'à l'extrémité; épaule élevée, munie d'une épine; sommet de la suture également épineux et sinué; marge faiblement relevée, noirâtre. *Pattes* et *corps*, en dessous, d'un obscur un peu plombé. Côtés de la *poitrine* et de l'*abdomen* jaunâtres, bords inférieurs des segments abdominaux frangés de poils jaunes, dernier échancré au sommet. Unique de la collection Murray. — Je dédie à M. Wylie la première espèce de ce genre, signalée comme proprement africaine. Le monde scientifique doit à ce missionnaire écossais beaucoup de nouveautés en histoire naturelle recueillies par lui au vieux Calabar.

83. *Ceroplesis Calabarica*, simillima *Cerop. bicincta*, Fab., punctata, nigra; thorace antice posticeque late rubro; elytris rubris fasciis quatuor nigris; prima ampla integra; secunda tertiaque vix margine adnexis, quarta abbreviata, aliquoties apice juncta. — L., 29 m.; l., 10 m.

Voisine de la *Ceroplesis bicincta*, F., dont elle diffère par quatre bandes noires sur un fond rouge. D'un noir légèrement cotonneux. *Tête* élevée sur la base des antennes et très-étroitement et profondément fendue. *Corselet* rougeâtre, transversalement renflé, convexe et noirâtre sur les deux tiers de la largeur, angle latéral postérieur obtus, deux sillons transverses, base fortement bisinuée. *Élytres*

ponctuées, rougeâtres (les points, sur cette couleur, émettent des poils blancs fort courts), ornées de quatre bandes noires : première basale, large, entière, deuxième située vers le milieu, avancée anguleusement sur chaque côté de la suture, coupée droit près de la marge, qu'elle n'atteint pas complètement, troisième un peu moins large, arrondie près le bord extérieur, quatrième avant le sommet limitée au milieu de chaque étui. Quelquefois cette bande se réunit avec l'extrémité. *Corps* noir en dessous, seulement une tache d'un rouge obsolète apparaît sur le côté postérieur de la poitrine. Mâle.

De la collection Murray et de la mienne.

84. *Tragocephala senatoria*, nigra, holosericea; capite viridibus vittis duabus decussatis usque ad basin thoracis in margine laterali productis; scutello flavo; elytris ochraceis, puncto humerali, vitta communi, antè medium abbreviata (includenti maculam viridem subquadrantam ultra scutellum) postice fere cruciforme, dimidia parte apicali (notulis tribus viridibus signata: duabus transverse positis tertiaque virguliforme infra fere ad maculam interruptam juncta) nigris; thorace infra et abdomine viridibus (vitta lata longitudinali, punctoque in utroque segmento, nigris); pedibus partim viridibus; pectore ochraceo. — L., 20 1/2 m.; l., 7 m.

Cette espèce ressemble beaucoup, par ses couleurs, à la *Trag. Guerinii*, White (*Scenica*, Dejean), mais elle en diffère par le dessin des élytres. *Tête* d'un noir velouté, offrant deux lignes longitudinales vertes qui partent de l'angle externe, longent les yeux, sont réunies entre les antennes et se prolongent sur le côté du corselet jusqu'à sa base. *Mandibules* vertes sur le côté, noires et lisses à l'extrémité. *Antennes* noires de la longueur du corps. *Yeux* noirs. *Corselet* d'un noir velouté, droit en avant, brièvement sinué en arrière, avec une échancrure profonde au-dessus de l'écusson; deux sillons transverses, en ligne droite, partent de l'angle latéral, qui est assez robuste, aigu et aplati. *Écusson* arrondi, verdâtre. *Élytres* d'un ocracé un peu verdâtre, marquées d'un point huméral noir, d'une large bande commune de même couleur, limitée avant le

milieu ; elle commence carrément (et offre, à son centre, au-dessous de l'écusson, une petite tache verte en carré long), se rétrécit peu après et émet, de chaque côté, avant le sommet, un petit rameau direct ; la moitié postérieure est aussi d'un noir velouté ; elle s'avance anguleusement vers le haut sur son bord antérieur, près de la suture ; vers le milieu et le centre de son étendue se remarquent deux gouttelettes vertes, carrées, qui sont placées sur une ligne transverse et dont l'externe est un peu plus forte ; une autre tache verte, en forme de virgule épaisse, est située en dessous et se lie presque à la gouttelette interne. *Poitrine* ocracée, corselet en dessous et *abdomen* verts ; milieu longitudinal du dernier marqué d'une large bande noire luisante, et sur chacun des segments se voit un petit trait transversal noir. *Pattes* en partie vertes, paraissant noires sur les endroits dénudés. — Unique. — Collection Murray.

85. *Tragocephala chloris* affinis certe *Trag. nobili*, Fab. (*Lamia*), sed distincta. Atra holosericea, capite flavo vel viridi, macula occipitali trigona, fascia arcuata inter-et lineola lata post-oculos, nigris, punctulis nigris, quinque aut sex ordinatis in margine, sulco angusto longitudinali ; thorace viridi-flavo, lineis longitudinalibus tribus nigris : dorsali latissima, duabus infra ex adverso oculos ; elytris fasciis transversalibus duabus integris viridibus, prima infra basin, versus marginem attenuata, anterieus per punctum humerale nigrum, et retro per ramulum obliquum nigrum, secunda versus medium posita, angulata supra ad medium, dein oblique flexa secundum suturam ; ultra notulis duabus, transverse dispositis ; laterale viridi, interna albida, macula ovale transversa viride ante apicem, notulaque albicante in imo suturæ ; corpore infra flavo ; in pectore lineola laterali nigra, et in utroque segmento abdominis, maculis tribus nigris ; mediis quadratis, ad limbum posticum, sed lateralibus ad limbum anticum adnexas ; pedibus flavescens, femoribus versus medium nigro-maculatis tibiisque extus nigro limbatis. — Varietas. Prima fascia elytrorum in sutura late interrupta. — L., 18 1/2 à 20 m. ; l., 5 1/3 à 6 1/3 m.

Cette espèce est très-voisine de la *Trag. nobilis*, F. (*Lamia*), d'un beau noir velouté, ornée de bandes et de taches qui étaient, dans le principe, d'un beau vert tendre, mais qui

se convertit chaque jour en jaune. *Tête* jaune, offrant sur l'occiput une grande tache triangulaire; entre les antennes un trait arqué, et en arrière des yeux une large bande, toutes noires; cinq à six points noirs sont disposés sur une ligne vers les côtés. *Antennes* un peu plus courtes que le corps, chez les trois exemplaires femelles que je possède. *Corselet* vert ou jaune, marqué de trois lignes longitudinales noires: celle dorsale est fort large, et les deux du dessous sont situées en regard de la bande postoculaire. *Écusson* semi-arrondi, d'un noir luisant. *Élytres* un peu plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois et demie plus longues, régulièrement arrondies sur chaque étui; elles offrent deux bandes transverses entières d'un beau vert: la première est située au-dessous de la base et se rétrécit sur le côté par l'effet du point noir huméral placé en dessus et en dessous, par un rameau noir droit et oblique qui s'avance vers ce point, mais qui en est séparé; la deuxième est placée vers le milieu de leur longueur, son bord antérieur s'avance anguleusement vers le milieu, est échancré sur le bord inférieur du côté de la marge, et elle se recourbe obliquement vers le bas sur la suture en s'appuyant dessus. Peu après, sont deux petites gouttelettes placées sur une ligne transverse; celle externe est verte, tandis que l'interne est blanche; on observe ensuite une tache verte régulièrement ovulaire et transverse qui est à égale distance des deux petits signes et de l'extrémité; enfin un petit trait blanc est située sur la bordure apicale de la suture. *Corps*, en dessous, d'un vert jaune. *Poitrine* ayant deux petites lignes noires, l'une transverse au-dessous de l'épaule, l'autre longitudinale près du côté antérieur. *Abdomen* offrant trois taches noires par segment; celles médianes sont de forme carrée, appuyées au bord inférieur, tandis que les latérales sont transverses et s'appuient au bord supérieur; sur le cinquième segment, ces taches sont liées entre elles par la base. *Pattes* jaunes,

cuisse maculée de noir vers le milieu. *Jambes* bordées de noir sur le côté externe.

La *Tragocephala* (*Lamia*) *nobilis*, F., diffère de notre espèce, 1° par sa tête offrant deux lignes noires situées, chacune, sur le bord interne des yeux; 2° par l'absence des deux lignes noires sous le corselet: celles-ci sont remplacées par un point noir; 3° par les deux bandes jaunes des élytres, qui sont réunies entre elles sur le côté, ainsi que le petit trait externe qui se joint également à la deuxième bande; 4° enfin par la ligne noire médiane de l'abdomen, qui est plus étroite et autrement indiquée.

**MATÉRIAUX pour une Monographie des Coléoptères du groupe des Eumorphides, et plus spécialement du genre EUMORPHUS; par M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE. (Voir 1857, p. 565, et 1858, p. 10.)**

**G. RACHIDOPHORUS** (ῥάχις, φορός).

*R. Hopei*.—*Cacodæmon Hopei*, Thoms., *Arch. entom.*, t. I, p. 154 (1). — Noir, ovalaire. Corselet de forme carrée, un peu plus large que long, élargi en avant avec les angles

(1) Voici le résultat de l'équitable prise de possession de cette espèce, c'est qu'il faudra toujours l'appeler *Hopei*, Thomson, quoiqu'elle soit décrite de manière à ne pas être reconnue. En effet, quand on lit la *singulière* description des *Archives entomologiques*, on doit supposer que cette espèce a deux épines sur les élytres, tandis que cela n'est vrai que pour le mâle. On doit aussi supposer que ses pattes sont simples, tandis qu'elles ont des caractères remarquables chez les mâles. On doit penser que le sternum est bifurqué, etc., etc.; mais le génie, le *je ne connais rien* américain, dédaigne de s'arrêter à de pareilles *futilités*, et il va de l'avant n'importe comment... Et il réussit, car ce que voulait M. Thomson en me prenant cette espèce, ce n'était pas de recommander son nom par un travail consciencieux et savant, c'était..... de la prendre, ce à quoi il a réussi.

Du reste, cette description est un type et indique le degré de confiance que l'on doit accorder à toutes les autres descriptions provenant de cette plume équitable.